

Les jeunes citoyens récompensés

Le prix départemental attribué par les Délégués de l'Éducation nationale de la Manche (DDEN 50) a été décerné le jeudi 27 juin à l'école André-Prévoit-Valéri de Bricqueville-sur-Mer dans le cadre du concours Samuel Paty, se construire citoyen.

« Ce prix est le résultat des différents travaux pilotés par l'équipe pédagogique travaillant aux côtés de Benoît Charuel, directeur », explique Marcel Brault, délégué DDEN local. « Depuis 10 ans, l'école André-Prévoit-Valéri s'est engagée dans la démarche éco-école avec pour fil conducteur le développement durable. »

«Des actions de solidarité»

Cette année, les élèves ont été sensibilisés aux problématiques de l'eau : « Ils ont accentué leurs efforts pour être attentifs à l'usage de l'eau à la fois sur le temps scolaire mais aussi en dehors avec tous les partenaires du projet : parents d'élèves, personnel de l'école et municipalité... »

Les élèves ont également participé aux concours proposés par l'Éducation Nationale sur le thème Non au harcèlement et Se construire citoyen. « Ils ont mis en avant leurs actions de solidarité, notamment à travers une correspondance régulière avec les résidents de l'Ehpad bréhalais ainsi que de l'entraide des grands vers les petits dans l'enceinte de l'école. »

Marcel Brault conclut : « **Cette distinction départementale récompense l'engagement des élèves pour leurs actions au service des autres**». **Laïcité, citoyenneté, solidarité, et lutte contre le harcèlement sont au cœur du projet d'école** ». Il ajoute : « Ce prix n'est peut-être qu'une première marche. Avec Alain et Liliane Loisel, responsables des concours pour la DDEN 50, nous estimons que le dossier mérite d'être proposé au niveau national ». »



Quelques-uns des élèves entourés de Benoît Charuel, directeur, et des délégués de l'Éducation nationale de la Manche. Ouest-France